

**BUDGET MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE 2005 – SEANCE DU 04 11 2004**

Intervention de Geneviève P-GAILLARD

De façon préliminaire à mes propos, je tiens à saluer et encourager tous les acteurs de terrain qui ont durant cette dernière dizaine d'années œuvré au plan de sauvetage de l'ours dans les pyrénées françaises, et qui n'ont pas été avares de leurs efforts renouvelés. C'est avec tristesse que nous avons appris l'élimination de l'ourse Cannelle et le sort incertain de son ourson. Dernière femelle de souche française, sa mort est de nature à porter un coup fatal au plan ours. Au-delà de ce constat d'échec et de gravité, il faut réagir rapidement et tenter de réparer par une mesure budgétaire exceptionnelle ce qui a été qualifié par vous et par le Président de la République comme une « catastrophe écologique » et dénoncé comme tel par la totalité des associations et notamment leur fédération nationale. Que l'Etat se porte partie civile, c'est bien mais il faut agir, une ourse femelle croate ou slovène ne coûterait que 10 000 euros ! Nous attendons un geste fort et emblématique de la résolution de l'Etat ! Au-delà des discours donnés au monde entier sur la diversité biologique ! Et ainsi éviter la honte d'un pays donneur de leçon et mauvaise élève lui-même !!

Autre remarque les bleus sont devenus d'un hermétisme patent, impact de la LOLF ou flou savamment entretenu ...je ne sais pas mais tenais à le dire

Ceci étant dit et je l'espère entendu, je passerai à mon analyse du budget proprement dite :

L'année dernière, face à votre prédécesseure, et après avoir rappelé les crises écologiques que nous avons affronté, je constatais le grand écart entre le dire et l'agir de votre gouvernement par mise en regard du budget de l'environnement et des propos tant du Président de la République que de la Ministre elle-même.

Je ne pensais pas alors être encore plus déçue cette année à l'analyse du budget qui nous est présenté, et qui, je le rappelle accuse une baisse de 3,6%.

Car, il semble que le budget de votre ministère diminue au même rythme que se dégrade notre environnement. C'est un comble. Comment ne pas dénoncer que l'environnement, l'écologie un temps qualifiée d'humaniste, cet incontournable de la communication gouvernementale, soit, le paradoxe est saisissant, le parent pauvre du budget, en rupture totale avec le niveau de priorité que les français accordent à l'environnement aujourd'hui.

C'est, à cet égard, trahir le contribuable qui, si il avait à affecter son impôt, donnerait sûrement plus à la défense de sa qualité de vie.

Certains diront, que ce n'est pas parce qu'un budget baisse que les politiques menées sont mauvaises. Il s'agit de rationaliser et non de rationner ! D'aucuns nous disent que d'autres ministères sont concernés et contribuent. C'est vrai, mais malheureusement, c'est souvent à la création de problèmes environnementaux qu'ils contribuent et non aux actions positives en matière de Développement Durable.

Prenons quelques exemples :

- Le débat sur l'énergie, à l'occasion duquel le ministère de l'Ecologie a brillé par son silence, dans un contexte de décision lourde de conséquence, celle de la construction de l'EPR.
- La diminution drastique des crédits alloués par le ministère des transports aux PDU, hypothéquant ainsi la capacité des collectivités locales à garantir des transports en commun plus aptes à répondre aux besoins de nos concitoyens et aux enjeux environnementaux.
- Le débat sur les OGM, dossier que votre ministère s'est vu confisqué au profit du seul ministère de l'Agriculture
- La décision bancaire du ministre de l'Agriculture concernant l'imidaclopride et le fipronil, décision qui n'a suscité aucune réaction de votre ministère.
- Le peu de motivation de votre ministère à lutter contre les pollutions chimiques à travers le programme REACH dont la France a même cherché à diminuer l'ampleur

- La promotion des projets autoroutiers au détriment du transport de marchandises par le fer, tendance encore accentuée dans le budget de l'aménagement du territoire ;
- La faiblesse des crédits de recherches sur les énergies renouvelables, on sait que 100 millions d'euros sont alloués au titre de l'efficacité énergétique et énergies renouvelables alors que les crédits de recherche pour le nucléaire se montent à 800 millions d'euros...
- L'ancien ministre des finances qui a fait échouer, malgré la volonté du ministère de l'Ecologie, le plan national d'allocation des quotas d'émissions de GES, que vous tentez de masquer ne vous prévalant qu'à bien calculer la France fera quand même mieux que prévu ... faisant ainsi preuve non pas d'optimisme mais bien d'illusionnisme ...
- L'abattage de 2 loups dans les Alpes dont un en zone Natura 2000, dans des conditions en contradiction avec le plan loup, car en fait piloté par un ministre de l'Agriculture impatient et non par vous, ce dernier n'a-t-il pas déclaré « il n'y a pas de convergence entre les ministres de l'Agriculture et celui de l'Ecologie »

Bref l'action du gouvernement en matière d'Ecologie et de Développement Durable est bien lisible : sous le fard d'une communication, tout est sacrifié aux impératifs économiques à court terme ! Et votre marge de manoeuvre consiste à gérer la

misère. Et quand vous faites preuve de fermeté, ce qui, dans ce contexte d'étéage inter-ministériel et d'arbitrages défavorables, est tout à votre honneur, c'est pour mieux vous faire désavouer par votre majorité parlementaire. Les débats sur la chasse, à l'occasion de l'examen du texte relatif au développement des territoires ruraux nous en ont donné la bien triste illustration !

Alors, que reste-t-il ? Quelques associations qui oeuvrent en complétant les axes des politiques publiques, voire en comblant lacunes et abandons. Mais là encore, le comparatif des niveaux de financement est tristement choquant de votre désengagement à leurs côtés : de 2002 à 2005 le soutien aux associations, à l'emploi, à l'éducation, à l'environnement est passé de 9 à 5 millions d'euros ! leurs capacités d'intervention deviennent de plus en plus limitées, les licenciements monnaie courante, et dire qu'avait été institué, par le gouvernement Jospin, le principe des conventions pluriannuelles d'objectifs pour leur garantir une pérennité des soutiens de l'Etat !

Revenons à quelques unes de vos priorités affichées

1) La première concerne la lutte contre les changements climatiques et les émissions de GES

Alors que vous aviez tenté de redorer un peu les ambitions d'un plan climat reporté 4 fois avec des mesures prévoyant des conditions

d'abaissement de la vitesse légale, et un système de bonus – malus à l'achat des voitures neuves, Bercy vous a une nouvelle fois contré ! Le volet transport en ressort presque insignifiant, de même que le volet logement, pourtant la deuxième source d'émission de GES, l'ambition générale ne semble pas à la hauteur de l'enjeu, rappelons que de 1990 à 2001 les émissions de GES ont augmenté de 21% pour les transports et de 17% pour les bâtiments... De plus il y a fort à parier que la baisse de 37 millions d'euros des crédits de l'ADEME se répercute sur le niveau d'exécution du dit plan climat puisque c'est l'agence qui subventionne l'acquisition d'équipements propres et les campagnes de sensibilisation du public aux économies d'énergie ... Mais quelle est donc cette politique qui étrangle l'ADEME, et que vous menez depuis que vous êtes au pouvoir, l'empêchant d'honorer les conventions passées avec les collectivités et surtout de jouer le rôle initiateur de projets auprès de ces mêmes collectivités sur des sujets clefs pour l'avenir comme l'énergie et les déchets. Là encore le côté abscons du bleu ne nous apprenant rien, je souhaiterai vous entendre sur l'avenir de l'ADEME, structure sur laquelle vous n'avez jamais posé un regard positif, des membres de votre majorité allant jusqu'à demander une commission d'enquête lors de la précédente législature...

D'un point de vue corollaire, ce contexte n'est pas pour favoriser une bonne qualité de l'air ...

L'année 2003 aura été l'année de tous les records en matière de pollution atmosphérique. On ne peut à cet égard que dénoncer la non-application de la loi sur l'air votée en 96. En effet, le seuil d'alerte entraînant la circulation alternée est aujourd'hui si haut que cette mesure n'a été déclenchée qu'une seule fois en 97. Quand donc le ministère proposera-t-il d'abaisser le seuil de 360 à 240 microgrammes d'ozone (seuil consacré par la directive européenne) ?

2) Votre seconde priorité est la préservation de la biodiversité :

Au-delà du tir des loups et des ours, comment ne pas déplorer la déliquescence du statut d'espèces protégées, l'absence d'analyse concernant la sur-pêche et la disparition d'espèces telles que les anguilles, la disparition ciblée des abeilles sans aucune intervention du ministre de l'écologie.

Ce triste tableau étant masqué par des crédits en hausse pour l'agrégat protection de la nature des sites et paysages, mais faisant suite à une baisse de 10% du précédent budget.

Cette augmentation de crédits est principalement destinée au partenariat avec les collectivités au travers de l'incitation à la gestion durable du patrimoine naturel. Toutefois, si cette nouvelle ligne inscrit au bleu 9 499 000€ pour 2005 en crédits de paiement, aucune information du ministère précise son réel contenu, pouvez vous le faire aujourd'hui dans un contexte paradoxal où les outils de

protection : à savoir les parcs nationaux, le conservatoire du littoral et même le réseau Natura 2000, certes en petite augmentation mais après 10 % de baisse hier, sont les délaissés de cet agrégat ?

Je ne résiste pas à l'idée d'attirer votre attention sur le sort du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres accuse une baisse de sa dotation budgétaire de près de 11% (18,55 M€) après une première baisse de 20% l'an dernier. Les annulations de crédits sur 2004 ont touché également la protection du littoral avec 2,5 millions de crédits annulés. Pendant un premier temps, vu la baisse de crédits annoncée vous aviez même imaginé un financement à hauteur d'un prélèvement de 1% sur une taxe qui aurait grevé les travaux d'infrastructures sur le littoral, de l'argent du bétonnage pour protéger du bétonnage !!!! Un comble ! avoir envisagé un instant le recours à un tel bricolage démontre bien l'étroitesse de l'approche environnemental du gouvernement !

Comment croire aux projections optimistes du bleu budgétaire qui annonce le nombre d'hectares protégés par le conservatoire passé de 70 100 fin 2003 à 73 100 en 2005.

3) que dire maintenant de votre politique de l'eau :

A la lecture du bleu, et du dossier de presse, on focalise sur la gouvernance de l'eau, les inondations, c'est bien mais d'autres menaces moins spectaculaires pèsent plus gravement sur la santé des français...

En février 2003, c'est-à-dire du temps de son indépendance l'IFEN a commis un rapport sur la qualité des eaux françaises, je dis commis car après tout on peut se demander si ce genre d'exercice en toute transparence et indépendance n'a pas été étranger à son changement de statut. Corinne LEPAGE aurait dit « quand on la fièvre mieux vaut casser le thermomètre » Tout est dit !!! L'IFEN a ainsi révélé la mauvaise qualité des eaux, l'importance de la pollution par les pesticides, et le manque de connaissance sur les effets synergiques entre différentes molécules. Constat réaffirmé en octobre de l'année dernière la pollution aux pesticides dépasse largement les seuils dans 57% des eaux souterraines. Dans ce contexte différents travaux de recherche ont démontré le rapport évident et croissant entre cancer et pesticides, la lutte contre le cancer est l'un des trois chantiers présidentiels, or une étude de la Commission européenne sur 18 pays, a démontré que plus de la moitié des fruits, légumes et céréales consommés en France contiennent des résidus de pesticides.

En novembre 2003, une mission d'information parlementaire avait chaudement préconisé d'instaurer une redevance sur les intrants azotés afin d'accroître la contribution financière des agriculteurs à la lutte contre la pollution de l'eau par les nitrates, ce qui serait une application du principe pollueur-payeur que la charte de l'environnement chère au président est censée consacrer. La Cour des comptes a d'ailleurs critiqué sévèrement une politique jugée plus curative que préventive, dénonçant que les ménages contribuent à 84% et les agriculteurs à 1% seulement à la prise en charge du coût

induit pour la dépollution de l'eau ? Elle y voit une rupture évidente de l'égalité des citoyens devant l'impôt et une méconnaissance du principe pollueur-payeur. L'ensemble de ces constats amène à juger insuffisant le programme national de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires, dont d'ailleurs c'est un comble les crédits baissent de 80% et à attendre d'autres mesures d'envergures.

Pourtant en décembre dernier, nous avons appris que le cabinet du ministre de l'agriculture avait bloqué une synthèse statistique sur les pesticides...comme pour taire la délicate réalité débattue depuis 1998 dans le cadre du projet de loi sur l'eau du gouvernement Jospin, Monsieur Gaymard a semble-t-il enterré définitivement le principe d'une redevance azote contrairement à votre avis Monsieur le ministre et à votre proposition de redevance « pollutions diffuses ». Doit on rappeler que les excédents d'azote agricole dans les sols sont estimés à 714 000 tonnes....Nous attendons donc que vous nous confirmiez ou non le fait que le futur projet de loi sur l'eau, ne contiendra pas ce type de mesure, risquant ainsi de tomber sous le coup du contrôle de constitutionnalité si tant est que la charte de l'environnement ait été au préalable validée en congrès ...

Vous comprendrez que nous ne pouvons voté un budget en parfaite contradiction avec l'urgence de la situation et des enjeux environnementaux, ce contexte nous amène à considérer avec intérêt mais sans grande illusion la révision constitutionnelle pour l'adossement de la charte de l'environnement dont le contenu

semble certes consacrer un bénéfice environnemental mais dont l'impact risque d'être atténué par la loi mais surtout ramené à une peau de chagrin du fait de l'absence de moyens budgétaires décents !! Ce goût amer vient sûrement de l'absence de cannelle, dont on avait négocié la peau de chagrin dès avant de l'avoir tuée !!!